

Thibault THOMAS
9 impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

Maître POISSON
21 avenue Rapp
75341 PARIS cedex 07

Sérignan, le 18 octobre 2010

Cher Maître,

Par courrier en date du 06 octobre 2009, vous m'interrogez sur un mon accord pour que la vente du terrain à bâtir porte à la fois sur le fond du 119 et du 117 côté rue Thiers, je n'ai pas manqué de vous répondre par retour.

Plus d'un an après, je constate que ce dossier n'a pu aboutir favorablement.

Sans minimiser l'importance des démarches liées à ce dossier, je m'étonne que nous ne soyons pas parvenus à la concrétisation des souhaits de ma Mère.

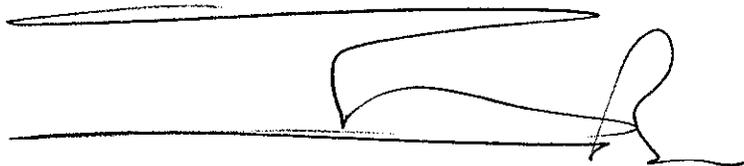
Par ailleurs, je déplore devoir constater que mon frère Didier s'obstine, depuis 2007, à ne pas vouloir s'acquitter de sa quote-part de taxes foncières et d'assurance du bien immobilier sis 119 rue du Général de Ségur 77810 THOMERY.

Les nombreux courriers adressés ne trouvent comme seule réponse que prétexte à repousser son éventuel règlement m'obligeant à devoir assumer ses obligations financières à l'égard de Tiers.

En conséquence, il me faut mettre un terme à cette indivision et vous sollicite pour demander à Monsieur Didier THOMAS de concrétiser son intérêt pour l'acquisition de ce bien immobilier (119 rue du Général de Ségur – 77810 THOMERY parcelle 30 75 76) et de me communiquer par écrit les conditions de cette cession (prix, financement, délai) ou de me faire savoir son désintérêt.

Dans l'attente de vous lire pour réponse, je vous prie de croire, Cher Maître, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Thibault THOMAS.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thibault THOMAS', written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large, looping flourish at the end.

- Me POISSON : envoi mail ce jour et courrier par voie postale
- Madame THOMAS-BLONDEL : copie courrier par voie postale